



DU REPARATION JURIDIQUE DU DOMMAGE CORPOREL

Durée
1 an

Structure de formation
Faculté de Médecine

Présentation

Les + de la formation

Capacité d'accueil :
minimum : 25
maximum : 40

Objectifs

Cet enseignement est destiné à former des personnes souhaitant devenir expert près les tribunaux, les commissions de réforme civile et militaire, auprès des compagnies d'assurances ou dans le cadre des expertises en responsabilité médicale (C.R.C.I.)

Admission

Public cible

Internes en Médecine Légale et étudiants ayant validé le DCEM
Médecins, dentistes et chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers, ergothérapeutes, psychologues et neuro-psychologues.

Pré-requis obligatoires

Autorisation du responsable
Lettre de motivation + CV par mail dès le mois de juin
Secrétaire : myriam.costanzo@umontpellier.fr

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique
Eric BACCINO

Secrétaire
04 67 63 26 23

Lieu(x)

Montpellier

En savoir plus

Vous inscrire

<http://du.med.univ-montp1.fr/fmc/du-reparation-juridique-du-dommage-corporel-132.html>





Programme

Organisation

Cours 80h (4 séminaires de 3 jours)

Travail personnel : 10h (envoi par mail de cas d'expertises pour entraînement)

Il est fortement conseillé d'assister à 5 expertises minimum

1 session

Examen écrit : 3 cas d'expertises réelles, anonymées, faites par l'enseignant. L'étudiant doit rédiger la discussion, la conclusion et donner les modalités de convocation et d'envoi du rapport.

Condition de validation du diplôme : le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves (3 cas d'expertise)

